# Manuel utilisateur Ordonnance numérique



# Table des matières

Présentation de l'ordonnance numérique	2
Définition2Points-forts2Fonctionnement2Paramètres importants dans AlmaPro3Informations utilisateur	3
Paramètres	4
Découverte du nouveau module de prescription5  Recherche d'un produit	5
Sélection d'une posologie	6
Module de posologie	6
Posologies personnelles	7
Médicaments prescrits	7
Rédiger une ordonnance numérique	10
Rédiger une ordonnance numérique10Liste des ordonnances existantes11Comment y accéder ?11Rédiger une ordonnance numérique12Liste des ordonnances existantes13	
Module de prescription d'actes d'imagerie	14
Comment y accéder ?	17
	±/
Enregistrer un modèle de prescription	
Consulter l'exécution d'une ordonnance numérique	21
Recherche par QRCode	
Configurer votre lecteur de QRCode	24
Configuration manuelle	

# Présentation de l'ordonnance numérique

#### Définition

L'ordonnance numérique est un service intégré dans le logiciel des professionnels de santé qui permet de **dématérialiser le circuit de la prescription** entre les médecins libéraux ou salariés et les professionnels prescrits.

Elle simplifie et sécurise le circuit de transmission de la prescription depuis sa création jusqu'à la réalisation par le pharmacien ou par le professionnel de la LPP, et à terme les autres professionnels prescrits.

Elle concourt à fluidifier et à fiabiliser les échanges entre les médecins et les professions prescrites et ainsi à favoriser la coordination des soins.

Le service ordonnance numérique permet :

- Aux médecins de tout prescrire en ordonnance numérique (médicaments, dispositifs médicaux, analyses de biologie médicale, actes infirmiers et de kinésithérapie, etc.);
- Aux professionnels prescrits de consulter, d'exécuter et d'intégrer l'ordonnance numérique dans leur logiciel métier.

#### Points-forts

- Renforcement de la **pertinence des soins** et de la lutte contre l'iatrogénie grâce au module d'aide à la prescription utilisé par le médecin en amont.
- Réduction des risques de falsification par la sécurisation des échanges entre les acteurs.
- Simplification des échanges entre médecins et prescrits, et accès par le médecin à ce qui a été délivré.
- Simplification du processus d'envoi des ordonnances par les prescrits.
- Pour le patient, meilleure coordination des soins et accès en consultation à ses ordonnances numériques depuis son DMP (et à terme, via son profil Mon espace santé).

#### Fonctionnement

- 1. Le logiciel de santé du prescripteur dématérialise à la source les données de ses prescriptions et les transmet vers une base de données sécurisée hébergée par l'Assurance Maladie.
  - L'accès à la base ordonnance numérique est restreint aux professionnels de santé par l'intermédiaire d'une authentification avec leur carte professionnelle.
  - La prescription papier est conservée. Un QR Code y est apposé pour véhiculer l'identifiant unique de la prescription.
  - Le patient peut retrouver l'ordonnance au format PDF dans son DMP.
- 2. Par la lecture du QR Code, le Professionnel de Santé prescrit consulte les données de prescription dans la base de données sécurisée.
- 3. Il transmet les données d'exécutions dans la base en parallèle de la facture.
- 4. Si le patient l'a autorisé, le prescripteur peut consulter les données d'exécution réalisées sur ses prescriptions.

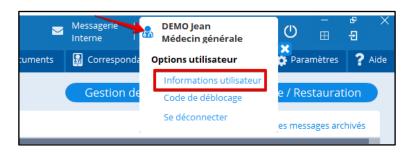
SOURCE: HTTPS://www.sesam-vitale.fr/en/web/sesam-vitale/e-prescription

# Paramètres importants dans AlmaPro

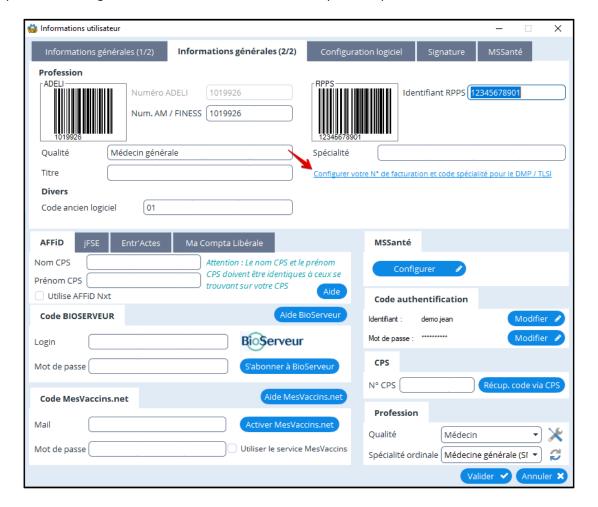
#### Informations utilisateur

Afin de pouvoir envoyer vos ordonnances numériques, il faudra bien veiller à renseigner correctement certaines données dans votre profil utilisateur.

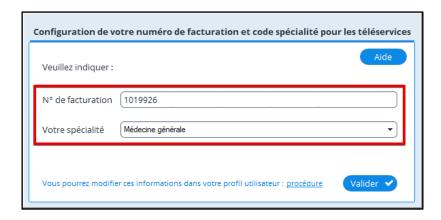
Pour accéder au profil utilisateur, après vous être connecté au logiciel, cliquez sur votre nom en haut à droite de la fenêtre puis cliquez sur « Informations utilisateur » :



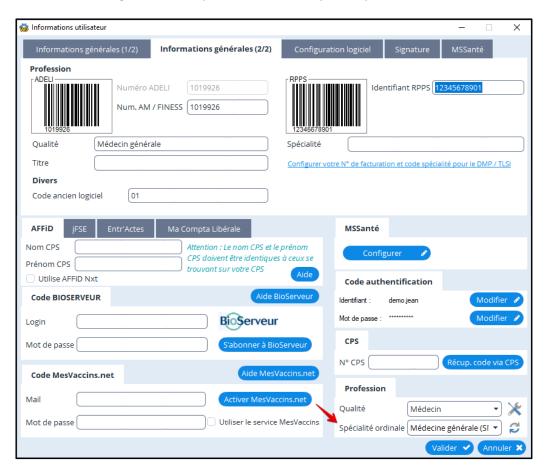
Cliquez sur « Configurer votre N° de facturation et code spécialité pour le DMP / TLSi » :



Vérifiez ou renseignez votre numéro de facturation et votre spécialité puis cliquez sur « Valider » :



Vérifiez ou renseignez votre « Spécialité ordinale » puis cliquez sur « Valider » :

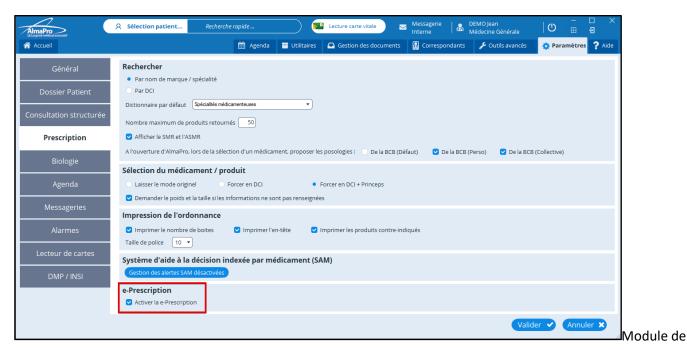


# Paramètres

Accédez aux paramètres du logiciels



Dans le menu « Prescription », veillez à ce que la case à cocher du sous-menu « e-Prescription » soit bien cochée :



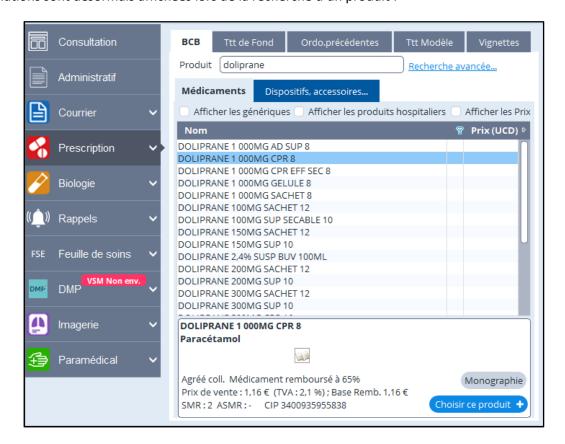
prescription médicamenteuse

#### Découverte du nouveau module de prescription

La version d'AlmaPro intégrant l'ordonnance numérique apporte son lot de nouveautés. Dans cette version, le module de prescription a été retravaillé afin de le rendre plus ergonomique.

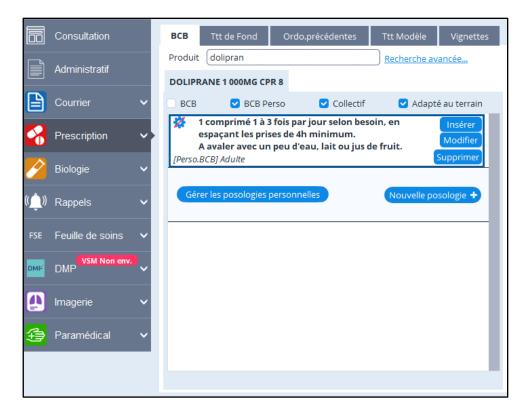
# Recherche d'un produit

Plus d'informations sont désormais affichées lors de la recherche d'un produit :



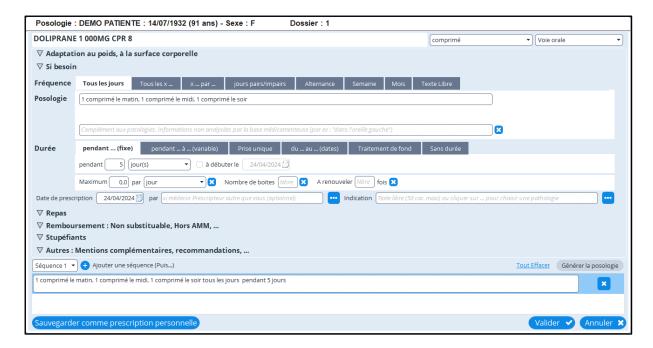
### Sélection d'une posologie

L'écran de sélection des posologies a été retravaillé afin de simplifier la navigation au quotidien.



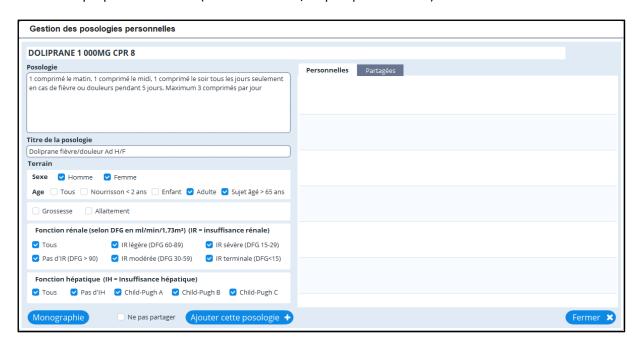
#### Module de posologie

Le module de posologie a également été revu afin de permettre aux utilisateurs de générer plus simplement des posologies structurées. Cette nouvelle interface beaucoup plus complète vous demandera un léger temps d'adaptation mais elle s'avèrera être un puissant outil au quotidien.



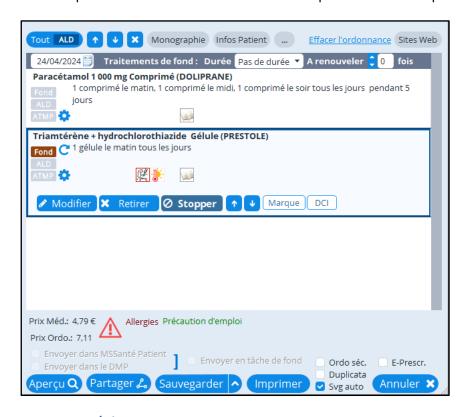
#### Posologies personnelles

La fenêtre d'enregistrement/gestion des posologies personnelles a été revue afin de la rendre plus complète. Ajout de critères de proposition ou non (Fonction rénale / hépatique et terrain)



#### Médicaments prescrits

La liste des médicaments prescrits a été retravaillée de sorte à ce qu'elle soit à la fois plus lisible et complète.



### Rédiger une ordonnance numérique

Pour rédiger une ordonnance numérique, prescrivez les médicaments dont le patient a besoin comme lors d'une prescription ordinaire.

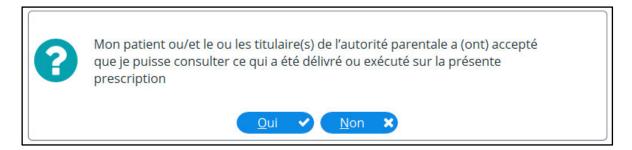


⚠ L'utilisation des vignettes n'est pas autorisée si vous souhaitez prescrire une ordonnance numérique. Si vous souhaitez rédiger un commentaire pour un médicament passez par le champ « complément » dans l'éditeur de posologie.

Lorsque vous voudrez enregistrer votre ordonnance, veillez à ce que les cases à cocher « E-Prescr. » et « Svg auto » soient cochées puis cliquez sur « Imprimer » :



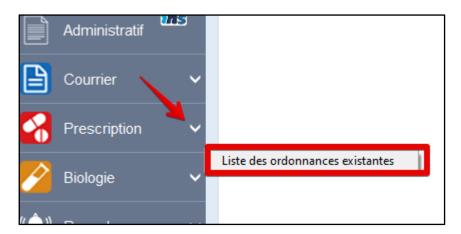
La question du consentement vous sera posée, cliquez sur « Oui » ou sur « Non » après avoir recueilli le consentement de votre patient pour la consultation de l'exécution de l'ordonnance.



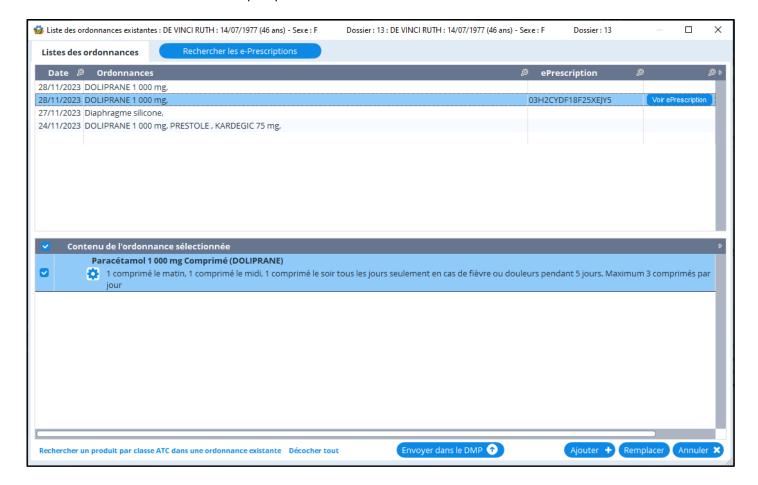
Si l'ordonnance numérique a pu être envoyée sans soucis vous obtiendrez un message de confirmation sinon, vous obtiendrez un message d'erreur indiquant pourquoi l'envoi n'a pu avoir lieu.

#### Liste des ordonnances existantes

Pour accéder à la liste des ordonnances existantes, cliquez sur le bouton flèche à droite du bouton « Prescription » puis cliquez sur « Liste des ordonnances existantes » :



Dans la liste des ordonnances existantes, un bouton « Voir ePrescription » a été rajouté afin de consulter l'exécution des ordonnances numériques prescrites.



# Module de prescription de biologie

## Rédiger une ordonnance numérique

Pour rédiger une ordonnance de biologie au format Ordonnance numérique, il vous suffit de prescrire des actes de biologies comme vous le feriez en temps normal, au moment de l'enregistrement, vous devez avoir coché les cases « E-Prescr. » et « Svg auto » puis cliquer sur « Imprimer ».



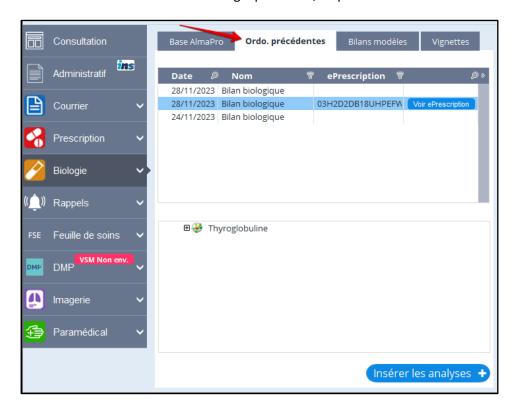
La question du consentement vous sera posée, cliquez sur « Oui » ou sur « Non » après avoir recueilli le consentement de votre patient pour la consultation de l'exécution de l'ordonnance.



Si l'ordonnance numérique a pu être envoyée sans soucis vous obtiendrez un message de confirmation sinon, vous obtiendrez un message d'erreur indiquant pourquoi l'envoi n'a pu avoir lieu.

## Liste des ordonnances existantes

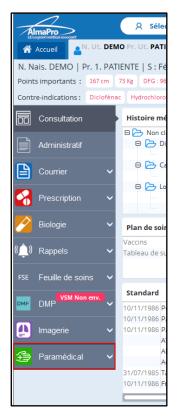
Pour consulter la liste des ordonnances de biologie prescrites, cliquez sur « Ordo. Précédentes ».



Le bouton « Voir ePrescription » a été rajouté pour vous permettre de consulter l'exécution des ordonnances numériques prescrites. Module de prescription paramédicale

# Comment y accéder?

Pour accéder au module de prescription paramédicale, cliquez sur le bouton « Paramédical » dans le bandeau de gauche de la consultation :

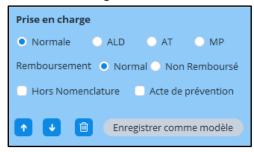


# Rédiger une ordonnance numérique

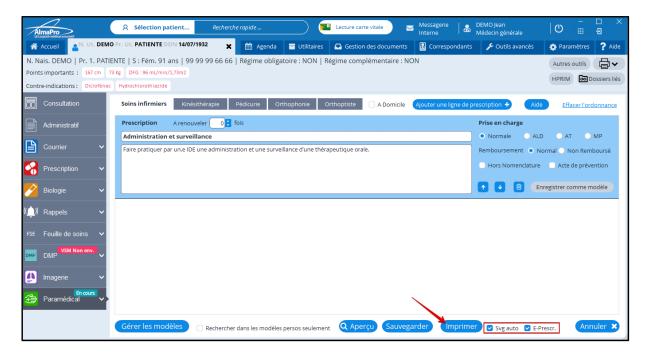
Sélectionnez le type de prescription que vous souhaitez en cliquant sur le bandeau du haut :



Puis saisissez les actes souhaités en renseignant les critères de remboursement si nécessaire.



Enfin, lorsque vous aurez terminé de rédiger l'ordonnance, cochez la case « Svg auto » et « E-Prescr. » puis cliquez sur « Imprimer » :



La question du consentement vous sera posée, cliquez sur « Oui » ou sur « Non » après avoir recueilli le consentement de votre patient pour la consultation de l'exécution de l'ordonnance.

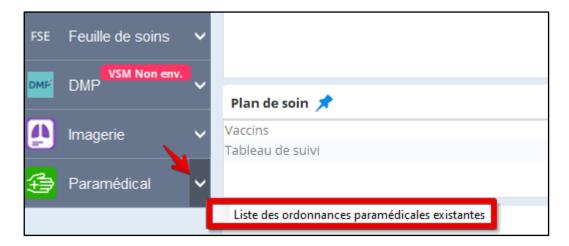


Si l'ordonnance numérique a pu être envoyée sans soucis vous obtiendrez un message de confirmation sinon, vous obtiendrez un message d'erreur indiquant pourquoi l'envoi n'a pu avoir lieu.

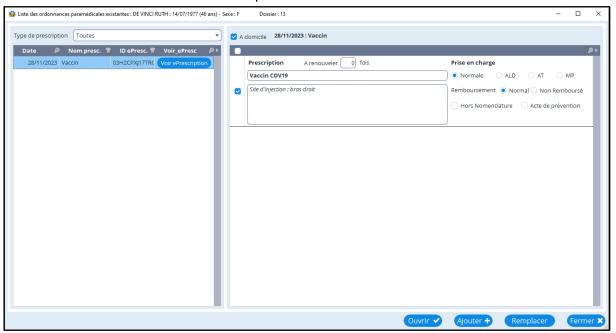
AlmaPro V4.3.1 11/2024 Page 12 / 25

## Liste des ordonnances existantes

Pour accéder à la liste des ordonnances existantes, cliquez sur le bouton flèche à droite du bouton « Paramédical » puis cliquez sur l'option « Liste des ordonnances paramédicales existantes » :



La fenêtre listant les ordonnances paramédicales existantes s'ouvrira.



Dans la liste de gauche, le bouton « voir ePrescription » vous permettra de consulter l'exécution de chacune des ordonnances numériques paramédicales prescrites.

Vous pourrez rouvrir les ordonnances en cliquant sur « Ouvrir ».

Il est possible d'ajouter le contenu d'une ordonnance existante à celle que vous êtes en train de saisir en cliquant sur « Ajouter » ou de remplacer le contenu saisi en cliquant sur « Remplacer ».

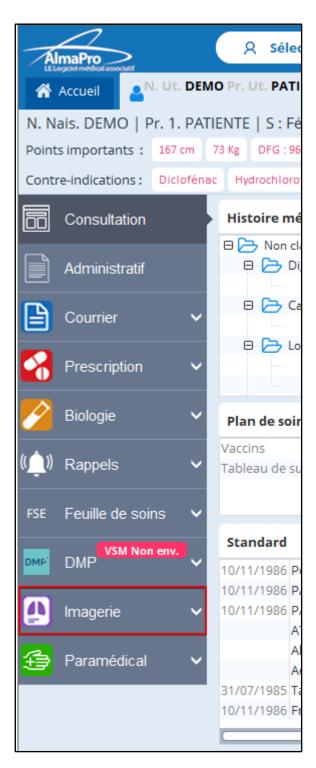
Vous pouvez sélectionner quelles lignes de l'ordonnance vous souhaitez ajouter à la nouvelle en cochant ou non les cases à cocher à la gauche de chaque ligne de prescription.



# Module de prescription d'actes d'imagerie

# Comment y accéder?

Pour accéder au module de prescription paramédicale, cliquez sur le bouton « Imagerie » dans le bandeau de gauche de la consultation :

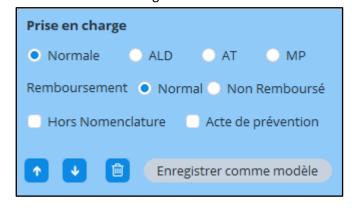


### Rédiger une ordonnance

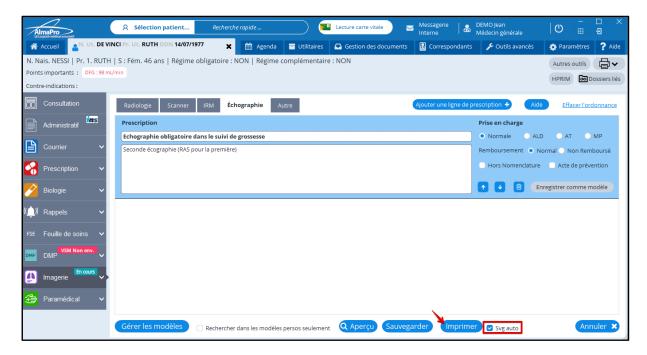
Sélectionnez le type de prescription que vous souhaitez en cliquant sur le bandeau du haut :



Puis saisissez les actes souhaités en renseignant les critères de remboursement si nécessaire.

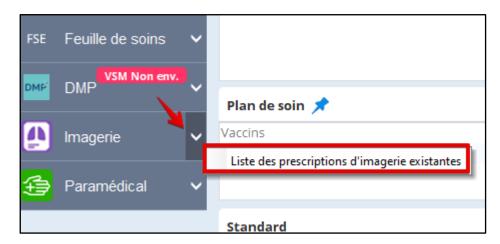


Enfin, lorsque vous aurez terminé de rédiger l'ordonnance, cochez la case « Svg auto » puis cliquez sur « Imprimer » :

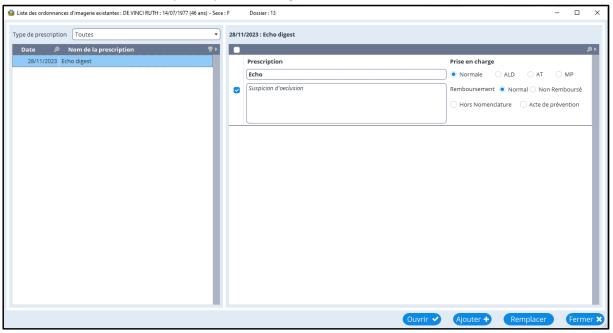


#### Liste des ordonnances existantes

Pour accéder à la liste des ordonnances existantes, cliquez sur le bouton flèche à droite du bouton « Imagerie » puis cliquez sur l'option « Liste des prescriptions d'imagerie existantes » :



La fenêtre listant les prescriptions d'imagerie existantes s'ouvrira.



Vous pourrez rouvrir les ordonnances en cliquant sur « Ouvrir ».

Il est possible d'ajouter le contenu d'une ordonnance existante à celle que vous êtes en train de saisir en cliquant sur « Ajouter » ou de remplacer le contenu saisi en cliquant sur « Remplacer ».

Vous pouvez sélectionner quelles lignes de l'ordonnance vous souhaitez ajouter à la nouvelle en cochant ou non les cases à cocher à la gauche de chaque ligne de prescription.



# Utiliser les modèles de prescription (Paramédical et Imagerie)

## Enregistrer un modèle de prescription

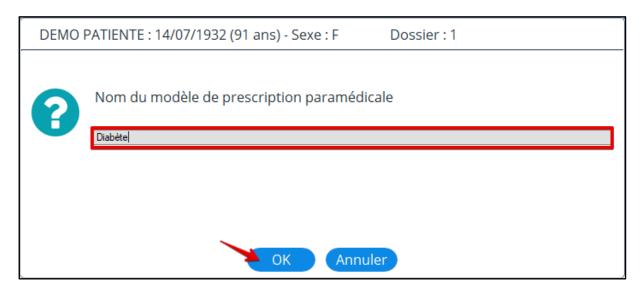
Il est possible d'enregistrer des modèles de prescription dans les modules d'ordonnances paramédicales et d'imageries. Le fonctionnement est identique pour les deux modules.

Cela vous permettra de devoir saisir à nouveau une prescription que vous serez susceptible de prescrire régulièrement. Lorsque vous voulez enregistrer un modèle de prescription, cliquez sur « Enregistrer comme modèle » :



Saisissez le nom que vous souhaitez donner au modèle puis cliquez sur « Valider » (il faudra en saisir le début lorsque vous voudrez le prescrire pour qu'il soit proposé parmi les suggestions de modèles)

Par défaut, le titre de la prescription sera proposé lors de l'enregistrement du modèle ici pour cet exemple ce sera donc « Diabète »



### Gérer les modèles

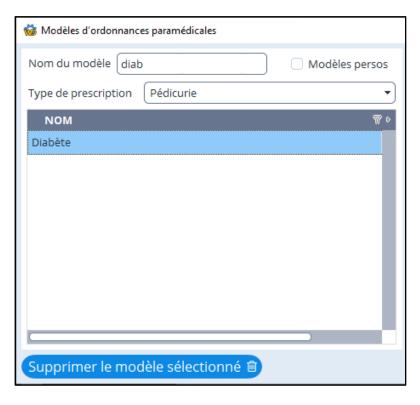
Pour gérer les modèles, cliquez sur « Gérer les modèles »



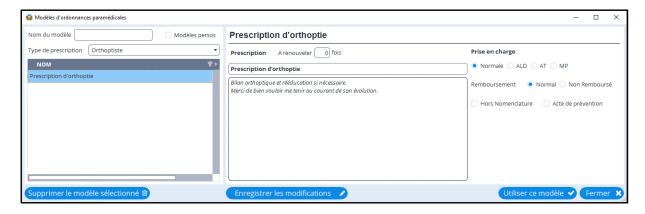
La fenêtre de gestion des modèles va s'ouvrir :



La partie de gauche permet de rechercher parmi les modèles enregistrés, vous pourrez chercher par le nom, le type de prescription et afficher uniquement les modèles dont vous êtes l'auteur (Case à cocher « Modèles persos ») :

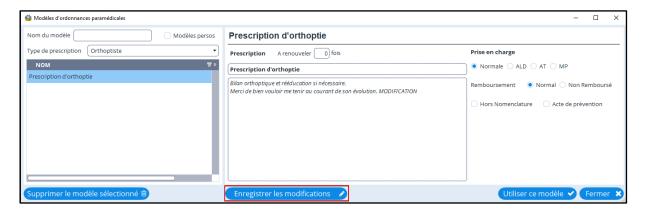


Pour obtenir l'aperçu d'un modèle, cliquez sur la ligne souhaitée parmi les résultats afin qu'il s'affiche dans la partie de droite :

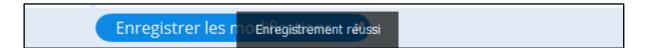


Depuis cette fenêtre, il vous est possible de supprimer des modèles enregistrés (bouton « Supprimer le modèle sélectionné ») et de les insérer dans l'ordonnance (bouton « Utiliser ce modèle » ou double-clic sur le modèle dans la liste à gauche).

Vous pouvez également modifier les modèles existants depuis cette fenêtre. Pour cela, sélectionnez le modèle à modifier dans la liste de gauche, modifiez le modèle puis cliquez sur « Enregistrer les modifications » :



Un message de confirmation vous sera affiché à l'écran :



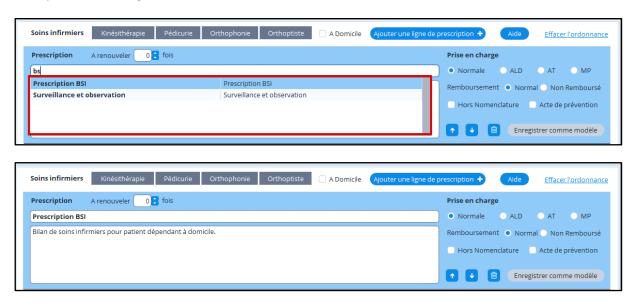


#### Utiliser un modèle lors de la rédaction d'une ordonnance

Lors de la rédaction de l'ordonnance, commencez à remplir le champ « Titre de la prescription » pour que les premiers modèles vous soient proposés :



Si vous souhaitez utiliser un des modèles parmi la liste proposée, double-cliquez dessus, le reste des champs sera automatiquement renseigné.



Si vous ne souhaitez pas utiliser de modèle parmi la liste proposée, terminez la saisie du titre de la prescription puis cliquez sur le prochain champ que vous souhaiterez renseigner afin que les résultats ne soient plus affichés.

Si vous travaillez avec d'autres utilisateurs, vous pouvez cocher la case « Rechercher dans les modèles persos seulement » pour ne pas avoir les modèles des autres utilisateurs dans les résultats.



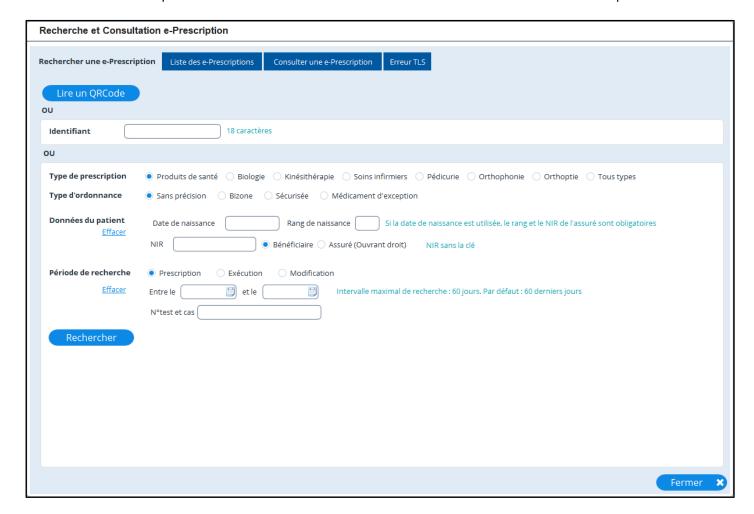
# Consulter l'exécution d'une ordonnance numérique

Pour consulter l'exécution d'une ordonnance numérique, il est possible de passer par la liste des ordonnances existantes (Modules de biologie, prescription médicamenteuse et prescription paramédicale) en cliquant sur le bouton « Voir ePrescription ».

Vous pouvez également passer par ce bouton sur l'écran d'accueil :

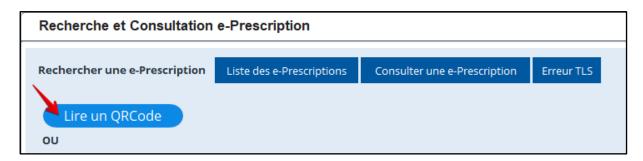


Voici la fenêtre permettant de rechercher et consulter l'exécution des ordonnances numériques :

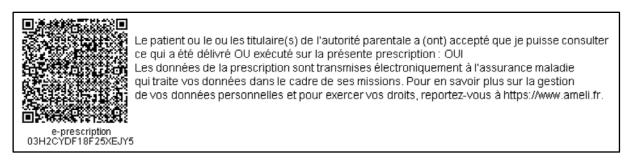


### Recherche par QRCode

Cliquez sur le bouton « Lire un QRCode » pour lire le QRCode apposé dans les ordonnances numériques. (Pour configurer votre lecteur de QRCode, consulter le chapitre « Configurer votre lecteur de QRCode »)



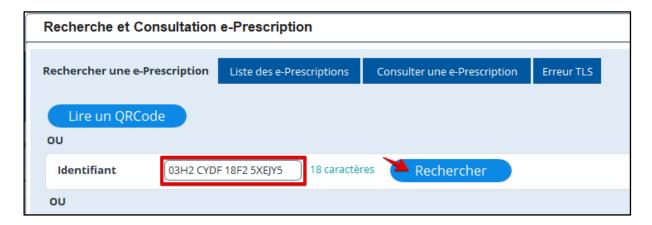
La fenêtre vous invitant à scanner le QRCode va s'afficher, scannez-le, lorsque le scan sera terminé un message s'affichera. La recherche sera ensuite effectuée.



Exemple de QRCode d'une ePrescription 1

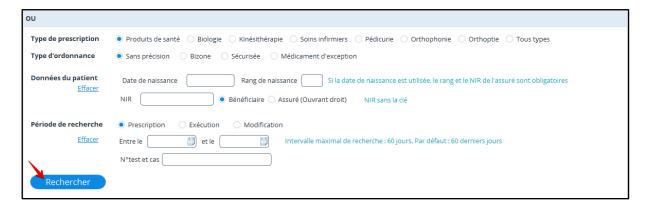
### Recherche par identifiant

Si vous n'avez pas la possibilité de scanner un QRCode, vous pouvez rechercher en saisissant l'identifiant de l'ordonnance numérique (identifiant à 18 caractères que vous pouvez trouver sur les ordonnances papier sous le QRCode). Saisissez l'identifiant puis cliquez sur « Rechercher » pour lancer la recherche.



# Recherche par critères

Si vous n'avez ni le QRCode ni l'identifiant de la e-Prescription, vous pouvez faire une recherche basée sur plusieurs critères :



Renseignez les critères de recherche souhaités puis cliquez sur « Rechercher ».

#### Résultats de recherche

La liste des résultats s'affichera (s'il y a des résultats) pour consulter l'exécution d'une ordonnance en particulier, cliquez sur « Voir ePrescription » :

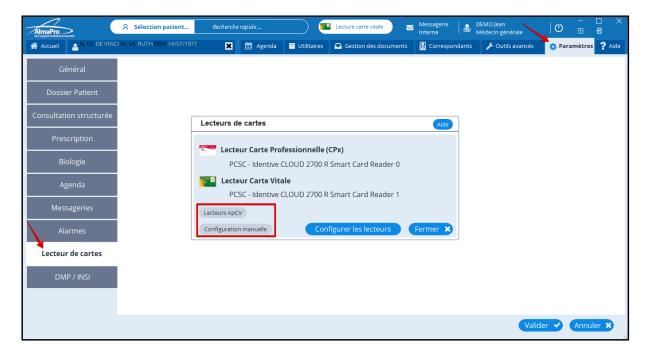




Exemple d'une ePrescription exécutée

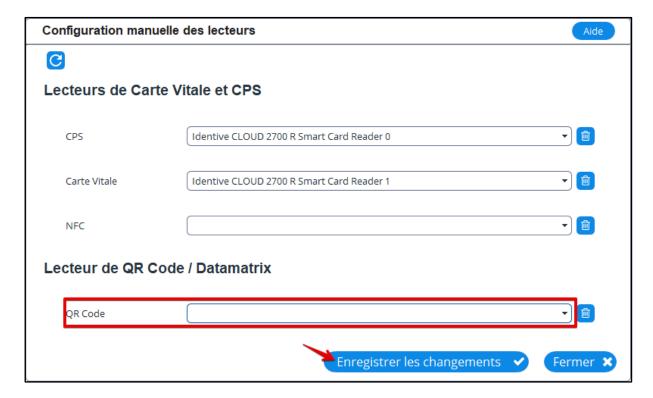
# Configurer votre lecteur de QRCode

Pour configurer votre lecteur de QRCode, rendez-vous dans les « Paramètres » puis dans « Lecteurs de cartes » puis cliquez sur « Lecteurs ApCV » ou « Configuration manuelle » :

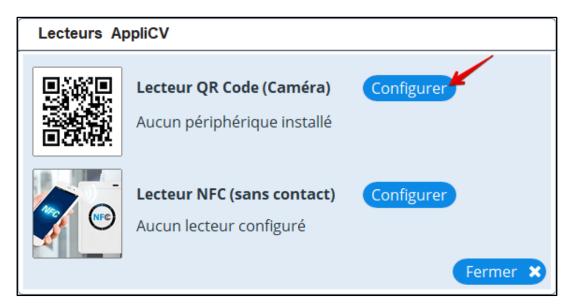


# Configuration manuelle

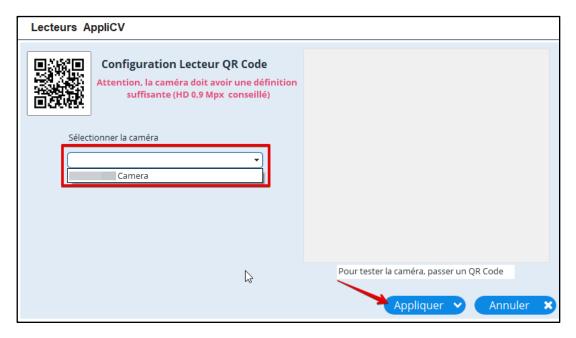
Sélectionnez le périphérique à utiliser puis cliquez sur « Enregistrer les changements ».



Cliquez sur le bouton « Configurer » à la droite de « Lecteur QR Code (Caméra)



Sélectionnez le périphérique à utiliser puis cliquez sur « Appliquer »



#### Recommandations

Il n'est pas recommandé d'utiliser la webcam pour lire un QR Code. La complexité d'un QR Code rend le scan difficile pour les webcams dont les résolutions sont les plus faibles.

Nous vous recommandons l'utilisation de la douchette Zebra DS2208. (https://almapro.org/recommandations-lecteurs-apcv-logiciel-medical-associatif-almapro)